Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: MAIRIE BOUJAN SUR LIBRON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21340037700015

POSTE COMPTABLE: RECEVEUR MUNICIPAL DE BEZIERS

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE BOUJAN LIBRON (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-2024031<u>3</u>-D20244717-BF

Sommaire

1 - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25 27
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	60
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	62
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	65
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	69
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports R. Approves potrimoniales	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	71
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	71
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	72
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	76
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	77
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	78

MAIRIE BOUJAN SUR LIBRON - COMMUNE DE BOUJAN LIBRON - BP - 2024	Envoyé en préfecture le 19/03/2024
	Reçu en préfecture le 19/03/2024
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Publié le S'LO86
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	82
B3.1 - Etat des provisions constituées	83
B3.2 - Etalement des provisions	85
B4 - Etat des charges transférées	86
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	87
B6 - Prêts	88
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	89
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	90
B7.3 - Etat des emprunts garantis	91
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	92
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	93
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	94
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	95
B7.8 - Autres engagements donnés	96
B7.9 - Autres engagements reçus	97
B8 - Subventions versées	98
B9 - Etat du personnel	99
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	102
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	103
B11.2 - Liste des établissements publics créés	104
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	105
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	106
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	107
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	108
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	109
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

110

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	3492	
Informations fiscales	s (N-2)	
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement: 7,5 %
 - Investissement : 7,5 %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

I – INFORMATIONS GENERALES EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses Recettes Solde d'exécution ou résultat reporté Résultat ou solde (A) (2)			
TOTAL DU BUDGET	4 900 015,55	5 967 775,12	583 983,06	A1 1 651 742,63
Investissement	2 253 271,46	1 886 853,27	(3) 583 983,06	A2 217 564,87
Fonctionnement	2 646 744,09	4 080 921,85	(4) 0,00	A3 1 434 177,76

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses Recettes Solde (B)			Solde (B)		
TOTAL des RAR	l + II	629 861,56	III + IV	723 744,49	B1	93 882,93
Investissement	1	629 861,56	III	723 744,49	B2	93 882,93
Fonctionnement	11	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 745 625,56
Investissement	A2 + B2	311 447,80
Fonctionnement	A3 + B3	1 434 177,76

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

<u>I – INFORMATIONS GENERALES</u> EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DE: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(I) 629 861,56
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
259	Opération d'équipement n° 259	410,92
273	Opération d'équipement n° 273	101 649,81
278	Opération d'équipement n° 278	5 442,49
282	Opération d'équipement n° 282	1 992,00
366	Opération d'équipement n° 366	19 620,00
367	Opération d'équipement n° 367	20 556,00
368	Opération d'équipement n° 368	1 000,00
370	Opération d'équipement n° 370	119 530,61
387	Opération d'équipement n° 387	134 776,73
388	Opération d'équipement n° 388	91 647,00
390	Opération d'équipement n° 390	32 400,00
391	Opération d'équipement n° 391	54 276,00
395	Opération d'équipement n° 395	46 560,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

<u>I – INFORMATIONS GENERALES</u> EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR LD: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 723 744,49
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	723 744,49
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 206 389,52	2 894 941,72
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	629 861,56	723 744,49
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	our colde a execution de la section a investissement reporte (1)	0,00	217 564,87
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 836 251,08	3 836 251,08
		R-	
-		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 858 126,21	3 858 126,21
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	OOO Principles de founciarum automaté (d)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0.00	0.00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 858 126,21	3 858 126,21
	TOTAL DU BUDGET (4)	7 694 377,29	7 694 377,29

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ublié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	Onaphi c(3)	
TOTAL			0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

=

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISS LID: -034-213400377-20240313-D20244717-BF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	Restes à réaliser	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)		(=)		(
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	80 177,00	79 344,63	192 600,00	192 600,00	271 944,63
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	4 000,00	1 000,00	53 000,00	53 000,00	54 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris	783 634,74	118 705,70	771 800,00	771 800.00	890 505,70
	opérations) (3)	,		,		
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3)	•		·		
	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 138 010,50	430 811,23	2 122 079,42	2 122 079,42	2 552 890,65
	(y compris opérations) (3)					
Total de	s dépenses d'équipement	3 005 822,24	629 861,56	3 139 479,42	3 139 479,42	3 769 340,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses financières	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (6)					
Total de	s dépenses réelles d'investissement	3 008 422,24	629 861,56	3 142 079,42	3 142 079,42	3 771 940,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	61 320,46		62 827,10	62 827,10	62 827,10
041	Opérations patrimoniales (7)	3 733,34		1 483,00	1 483,00	1 483,00
Total de	s dépenses d'ordre d'investissement	65 053,80		64 310,10	64 310,10	64 310,10
	TOTAL	3 073 476,04	629 861,56	3 206 389,52	3 206 389,52	3 836 251,08

TOTAL 3 073 476,04 629 861,56 3	3 206 389,52	3 206 389,52	3 836 251,08
---------------------------------	--------------	--------------	--------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 836 251,08

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D202447

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	1 081,00	723 744,49	0,00	0,00	723 744,49
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	1 081,00	723 744,49	0,00	0,00	723 744,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	141 114,79	0,00	272 100,75	272 100,75	272 100,75
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 062 158,16	0,00	1 434 177,76	1 434 177,76	1 434 177,76
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	1 205 872,95	0,00	1 708 878,51	1 708 878,51	1 708 878,51
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	1 206 953,95	723 744,49	1 708 878,51	1 708 878,51	2 432 623,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	856 169,23		953 821,25	953 821,25	953 821,25

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	1 045 805,90	1 186 063,21	1 186 063,21	1 186 063,21
041	Opérations patrimoniales (10)	3 733,34	1 483,00	1 483,00	1 483,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	185 903,33	230 758,96	230 758,96	230 758,96
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	856 169,23	953 821,25	953 821,25	953 821,25

	TOTAL	2 252 759,85	723 744,49	2 894 941,72	2 894 941,72	3 618 686,21
--	-------	--------------	------------	--------------	--------------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 217 564,87

> TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 836 251,08

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

1 121 753,11

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024 Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEME JD: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	928 842,00	0,00	952 993,00	952 993,00	952 993,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 341 555,00	0,00	1 406 425,00	1 406 425,00	1 406 425,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	307 330,44	0,00	313 928,00	313 928,00	313 928,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	2 577 727,44	0,00	2 673 346,00	2 673 346,00	2 673 346,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,0
Total d	es dépenses réelles de	2 577 927,44	0,00	2 673 546,00	2 673 546,00	2 673 546,00
	onnement	2017 021,44	0,00	2 070 040,00	2 070 040,00	2 0.0 0.0,00
		!				
023	Virement à la section d'investissement (4)	856 169,23		953 821,25	953 821,25	953 821,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	185 903,33		230 758,96	230 758,96	230 758,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	les dépenses d'ordre de onnement	1 042 072,56		1 184 580,21	1 184 580,21	1 184 580,2
		•				
	TOTAL	3 620 000,00	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21	3 858 126,21
						+
			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,0
						=
			TOTAL DES DEPENS	SES DE FONCTIONNE	EMENT CUMULEES	3 858 126,2

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

U DDECENTATION CENEDALE DU DUDOCE 10: 034-213400377-20240313	-D20244717-BF
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	III .
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	213 723,00	0,00	244 880,00	244 880,00	244 880,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	458 295,00	0,00	478 295,00	478 295,00	478 295,00
731	Fiscalité locale	2 162 210,00	0,00	2 230 772,00	2 230 772,00	2 230 772,00
74	Dotations et participations (3)	483 468,54	0,00	604 201,11	604 201,11	604 201,11
75	Autres produits de gestion courante (3)	240 951,00	0,00	233 168,00	233 168,00	233 168,00
Total d	es recettes de gestion courante	3 558 647,54	0,00	3 791 316,11	3 791 316,11	3 791 316,11
76	Produits financiers	32,00	0,00	41,00	41,00	41,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	3 942,00	3 942,00	3 942,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	3 558 679,54	0,00	3 795 299,11	3 795 299,11	3 795 299,11
		·	· · · · · ·			
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	61 320,46		62 827,10	62 827,10	62 827,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			62 827,10	62 827,10	62 827,10
	TOTAL	3 620 000,00	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21	3 858 126,21
						+
			R	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
	K 002 RESULTAT REPORTE OF ANTICIPE 0,00					

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		II s'agi
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 121 753,11	des re
	1 121 753,11	financ
D'INVESTISSEMENT (6)		collect

git, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à cer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la ctivité.

3 858 126,21

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF\ 023 = RI\ 021\ ; \ DI\ 040 = RF\ 042\ ; \ RI\ 040 = DF\ 042\ ; \ DF\ 043 = RF\ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE – DEPENSES**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 2 827,10 0,00	0,00 2 827,10 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 600,00	0,00	2 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Total des opérations d'équipement	(7) 0,00 3 721 340,98		0,00 3 721 340,98
20 204 21 22 23 018 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10) Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reçues en affectation (3) (5) Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5) RSA Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3) Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciations des immobilisations (4)	(8) 0,00 (8) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 1 483,00 0,00 60 000,00 0,00 0,00 0,00	0,00 48 000,00 1 483,00 0,00 60 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00
39 3	Dépréciation des stocks et en-cours (4) Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 481	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 771 940,98	64 310,10	3 836 251,08

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 836 251,08

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	952 993,00		952 993,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 406 425,00		1 406 425,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	313 928,00 0,00	0,00	313 928,00 0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	230 758,96	230 758,96
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		953 821,25	953 821,25
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 673 546,00	1 184 580,21	3 858 126,21

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIF	E 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 858 126,21

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Publié le ncière.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **BALANCE GENERALE – RECETTES**

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	272 100,75	1 483,00	273 583,75
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	723 744,49	0,00	723 744,49
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 600,00	0,00	2 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		230 758,96	230 758,96
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		953 821,25	953 821,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	998 445,24	1 186 063,21	2 184 508,45

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	217 564,87
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 434 177,76
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 836 251,08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	244 880,00		244 880,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	478 295,00		478 295,00
731	Fiscalité locale	2 230 772,00		2 230 772,00
74	Dotations et participations (8)	604 201,11		604 201,11
75	Autres produits de gestion courante (8)	233 168,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	41,00	0,00	41,00
77	Produits spécifiques (8)	3 942,00	2 827,10	6 769,10
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	3 795 299,11	62 827,10	3 858 126,21

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 858 126,21

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

Publié le

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCIC

DEPENSES

				DEI ENGL					
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 073 476,04	629 861,56	0,00	3 206 389,52	3 206 389,52	0.00	3 206 389,52	3 836 251,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0.00	48 000,00	48 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 005 822,24	629 861,56	0,00	3 091 479,42	3 091 479,42	0,00	3 091 479,42	3 721 340,98
Total	des dépenses d'équipement	3 005 822,24	629 861,56	0,00	3 139 479,42	3 139 479,42	0,00	3 139 479,42	3 769 340,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	3 008 422,24	629 861,56	0,00	3 142 079,42	3 142 079,42	0,00	3 142 079,42	3 771 940,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	61 320,46			62 827,10	62 827,10		62 827,10	62 827,10
041	Opérations patrimoniales (7)	3 733,34			1 483,00	1 483,00		1 483,00	1 483,00
Total	des dépenses d'ordre	65 053,80			64 310,10	64 310,10		64 310,10	64 310,10

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		
	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 836 251,08
--	--------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ublié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	1 190 601,69	723 744,49	1 460 763,96	1 460 763,96	2 184 508,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 081,00	723 744,49	0,00	0,00	723 744,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	1 081,00	723 744,49	0,00	0,00	723 744,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	141 114,79	0,00	272 100,75	272 100,75	272 100,75
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	143 714,79	0,00	274 700,75	274 700,75	274 700,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	144 795,79	723 744,49	274 700,75	274 700,75	998 445,24
021	Virement de la section de fonctionnement	856 169,23		953 821,25	953 821,25	953 821,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	185 903,33		230 758,96	230 758,96	230 758,96
041	Opérations patrimoniales (6)	3 733,34		1 483,00	1 483,00	1 483,00
Total de	s recettes d'ordre	1 045 805,90		1 186 063,21	1 186 063,21	1 186 063,21

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	217 564,87
Affectation au compte 1068 (8)	1 434 177,76

Total des recettes d'investissement cumulées 3 836 251,08

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	3 073 476,04	629 861,56	0,00	3 206 389,52	3 206 389,52	0,00	3 206 389,52	3 836 251,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 005 822,24	629 861,56	0,00	3 091 479,42	3 091 479,42	0,00	3 091 479,42	3 721 340,98
Total des	dépenses d'équipement	3 005 822,24	629 861,56	0,00	3 139 479,42	3 139 479,42	0,00	3 139 479,42	3 769 340,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	3 008 422,24	629 861,56	0,00	3 142 079,42	3 142 079,42	0,00	3 142 079,42	3 771 940,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	61 320,46			62 827,10	62 827,10		62 827,10	62 827,10

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Publié le information D : 034-213400377-2024	313-D20244717-BF
			I	budgétaire (3)		II		III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 320,46			2 827,10	2 827,10	2 827,10	2 827,10
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 320,46			1 710,14	1 710,14	1 710,14	1 710,14
13916 192	Subv. transf. Autres E.P.L. Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00 0,00			1 116,96 0,00	1 116,96 0,00	1 116,96 0,00	1 116,96 0,00
	Charges transférées (7)	60 000,00			60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2313 2315	Constructions Install., matériel et outill. technique	30 000,00 30 000,00			30 000,00 30 000,00	30 000,00 30 000,00	30 000,00 30 000,00	30 000,00 30 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 733,34			1 483,00	1 483,00	1 483,00	1 483,00
2112 2158	Terrains de voirie Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00 0,00			0,00 1 483,00	0,00 1 483,00	0,00 1 483,00	0,00 1 483,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 733,34			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	65 053,80			64 310,10	64 310,10	64 310,10	64 310,10

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE 100-034-213400377-20240313-D20244717-BF

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	Vu	e a en	semble des d	chapitres de	s operations	a equipeme	111	
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
258	RESERVES FONCIERES E T IMMOBILIERES		0,00	0,00	470 000,00	470 000,00	0,00	470 000,00
259	INFORMATISATION SERV ICE MUNICIPAUX INFORMATISATION		0,00	410,92	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
	SERVICE MUNICIPAUX							
265	ACQ DIVERS MATERIELS		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
273	AMGT VOIRIES		0,00	101 649,81	893 942,08	893 942,08	0,00	893 942,08
274	AMGT CIMETIERE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
278	AMGT TERRAIN DE SPORTS STADE		0,00	5 442,49	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
282	GROSSE REPA SUR PARC AUTO		0,00	1 992,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
285	AMOT ERRINALDE		0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00
287	AMGT EPRIMAIRE PAGNO L AMGT EPRIMAIRE PAGNOL		0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00
317	ACQUISITION VEHICULE S		0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
325	GROS TRAVAUX SUR BAT IMENTS GROS TRAVAUX SUR BATIMENTS		0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00
329	MODIFICATION DU POS		0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
350	TRANSF ANC.E.PRIMAIR EXTENSION CENTRE DE LOISIRS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
352	ACQ ILLUMINATION NOEL		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
366	AMENAGEMENT DE LA PLAINE		0,00	19 620,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
367	DEMOLITION IMM ET AMGT STATIONNEMENT SURFACE		0,00	20 556,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
368	CAMPAGNE RAVALEMENT		0,00	1 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
370	EXTENSION VIDEO PROTECTION		0,00	119 530,61	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
375 379	GALERIE CITOYENNE ANNEXE ATELIERS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 2 000,00	0,00 2 000,00	0,00 0,00	0,00 2 000,00
386	MUNICIPAUX SECURISATION		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
387	ROUTIERE REAMENAGEMENT PLATEAU SPORTIF		0,00	134 776,73	0,00	0,00	0,00	0,00
388	2EME TRANCE CREATION CARREFOUR CAVE		0,00	91 647,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
390	COOPERATIVE CREATION D UN PLAN D EAU		0,00	32 400,00	713 537,34	713 537,34	0,00	713 537,34
391	ECLAIRAGE PUBLIC		0,00	54 276,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
392	AMENAGEMENT ESPACES VERTS		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
393	AMENAGEMENT ARENES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
394	AMENAGEMENT RESEAU PLUVIAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIDIE BOLLIAN SLID LIBDON.	- COMMUNE DE BOLLIAN LIBRON -	DD.	202/
MAIRIE BOULAN SUR LIBRON	- COMMUNE DE BOUJANTIBRON -	. RP .	. /11/6

Envoyé en	préfecture le	e 19/03/2024

						Reçu en pre	efecture le 19/03/20	024
N°	Libellé de l'opération	N° AP	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	V Publié le	Pour	3 Page 1
Opération		(1)	réalisations		nouvelles	l'as iD : 034-21;	ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF	
			cumulées au				Credits geres	Credits geres
			01/01/N				dans le cadre	hors AP
							d'une AP	
395	PHOTOVOLTAIQUE		0,00	46 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	BATIMENTS ET							
	ECLAIRAGE PUBLIC							
396	CAMERAS NOMADES		0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
	TOTAL		0.00	629 861.56	3 091 479 42	3 091 479.42	0.00	3 091 479.42

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

<u>III – VOTE DU BUDGET</u> SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU ID 034-213400377-20240313-D20244717-BF

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

<u>III – VOTE DU BUDGET</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 258 **LIBELLE: RESERVES FONCIERES E T IMMOBILIERES** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

			?		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	470 000,00	b 470 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	470 000,00	470 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			,		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-470 000.00
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-470 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 259 LIBELLE: INFÓRMATISATION SERVICE MUNICIPAUX INFORMATISATION SERVICE MUNICIPAUX INFORMATISATION SERV ICE MUNICIPAUX INFORMATISATION SERVICE **MUNICIPAUX**

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 410,92	11 000,00	b 11 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	410,92	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	410,92	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	5 589,08	5 589,08
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	5 410,92	5 410,92
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(100000		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-11 410,92

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 265 **LIBELLE: ACQ DIVERS MATERIELS** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(pean miermaner)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	00,0

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	-5 000,00
. , , , , ,	·

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 273 **LIBELLE: AMGT VOIRIES** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 101 649,81	893 942,08	b 893 942,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	21 967,64	5 000,00	5 000,00
2121 2152 2188	Plantations d'arbres et d'arbustes Installations de voirie Autres immobilisations corporelles	0,00 0,00 0,00	1 859,00 0,00 20 108,64	0,00 0,00 5 000,00	0,00 0,00 5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	79 682,17	888 942,08	888 942,08
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	79 682,17	888 942,08	888 942,08

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 270 851,49	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	270 851,49	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	270 851,49	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-724 740.40

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

Reçu en préfecture le 19/03/2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 274 **LIBELLE: AMGT CIMETIERE** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 278 **LIBELLE: AMGT TERRAIN DE SPORTS STADE** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI 211020				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 5 442,49	60 000,00	b 60 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 804,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 804,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	00,0	1 638,49	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	1 638,49	60 000,00	60 000,00

			(1000)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0.00	0.00	0.00	0.00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-65 442,49

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 282 **LIBELLE: GROSSE REPA SUR PARC AUTO** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

-					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 1 992,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 992,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	1 992,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0.00	0.00	0.00	0.00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-21 992,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 285 **LIBELLE: AMGT EMATERNELLE** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	23 000,00	b 23 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	20 111,98	20 111,98
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	2 888,02	2 888,02

			(pour intermation)	1010 011101111	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-23 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 287 LIBELLE : AMGT EPRIMAIRE PAGNO L AMGT EPRIMAIRE PAGNOL AMGT EPRIMAIRE PAGNO L AMGT EPRIMAIRE PAGNOL NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	23 000,00	b 23 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

			(production)	,	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

0-14- (- 1) (- 1)(5)	00,000,00
Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	-23 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

III – VOTE DU BUDGET

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 317

LIBELLE: ACQUISITION VEHICULE S NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$ -200 000,00	0,00
---	------

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 325 LIBELLE: GROS TRAVAUX SUR BAT IMENTS GROS TRAVAUX SUR BATIMENTS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		DEI ENO			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	4 320,53	4 320,53
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	30 679,47	30 679,47

			(1000)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0.00	0.00	0.00	0.00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-35 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 329 **LIBELLE: MODIFICATION DU POS** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	45 000,00	b 45 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-45 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 350 LIBELLE: TRANSF ANC.E.PRIMAIR EXTENSION CENTRE DE LOISIRS TRANSF ANC.E.PRIMAIR NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 1 193,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	1 193,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	1 193,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	1 193,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 352 **LIBELLE: ACQ ILLUMINATION NOEL** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-15 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 366 LIBELLE: AMENAGEMENT DE LA PLAINE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 19 620,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 220,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	0,00	14 220,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	5 400,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	5 400,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	00,0	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-69 620,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 367 LIBELLE: DEMOLITION IMM ET AMGT STATIONNEMENT SURFACE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 20 556,00	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	20 556,00	294 200,00	294 200,00
2313	Constructions	0,00	20 556,00	18 983,34	18 983,34
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	275 216,66	275 216,66

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 60 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	60 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	60 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-260 556,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 368 LIBELLE: CAMPAGNE RAVALEMENT NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 1 000,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	1 000,00	5 000,00	5 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	1 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-6 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 370 **LIBELLE: EXTENSION VIDEO PROTECTION** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 119 530,61	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	15 753,71	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	15 753,71	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	59 334,06	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	59 334,06	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	44 442,84	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	44 442,84	0,00	0,00

			(pour information)	rare arrange	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	00,0	c 22 602,50	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	22 602,50	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	8 602,50	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	14 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-116 928,11

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

> (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 375 **LIBELLE: GALERIE CITOYENNE** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$ 0,00		
		0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 379 **LIBELLE: ANNEXE ATELIERS MUNICIPAUX** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	
	-2 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 386 **LIBELLE: SECURISATION ROUTIERE** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$ 0,00		
		0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 387 LIBÈLLE: REAMENAGEMENT PLATEAU SPORTIF 2EME TRANCE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 134 776,73	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	134 776,73	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	134 776,73	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 369 097,50	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	369 097,50	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	74 946,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	120 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	174 151,50	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	234 320,77

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 388 LÍBELLE : CREATION CARREFOUR CAVE COOPERATIVE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 91 647,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	91 647,00	10 000,00	10 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	91 647,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-101 647,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 390 **LIBELLE: CREATION D UN PLAN D EAU** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	00,0	a 32 400,00	713 537,34	b 713 537,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 400,00	97 600,00	97 600,00
2031	Frais d'études	0,00	2 400,00	97 600,00	97 600,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	615 937,34	615 937,34
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	615 937,34	615 937,34

7					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-745 937,34

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 391 LIBELLE: ECLAIRAGE PUBLIC NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 54 276,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 608,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 608,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	52 668,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	52 668,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-74 276,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 392 **LIBELLE: AMENAGEMENT ESPACES VERTS** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-50 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 393 **LIBELLE: AMENAGEMENT ARENES**

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	00,0	00,0	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 394 LIBELLE: AMENAGEMENT RESEAU PLUVIAL NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée			
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00			
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00			

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

2.1. () () ()	
Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 395 LIBELLE: PHOTOVOLTAIQUE BATIMENTS ET ECLAIRAGE PUBLIC NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	ES	0,00	a 46 560,00	0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	46 560,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	46 560,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	00,0	00,0	00,0	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (sauf le		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-46 560,00
---------------------------------	------------

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPID 1034-213400377-20240313-D20244717-BF

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 396

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME **DEPENSES**

LIBELLE: CAMERAS NOMADES

	DEI ENGLO								
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée				
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00				
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00				

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	00,0	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-120 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		ıı .	III = I + II
	TOTAL	1 190 601,69	723 744,49	1 460 763,96	1 460 763,96	2 184 508,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 081,00	723 744,49	0,00	0,00	723 744,49
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 081,00	84 741,50	0,00	0,00	84 741,50
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	459 002,99	0,00	0,00	459 002,99
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'équipement	1 081,00	723 744,49	0,00	0,00	723 744,49
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	141 114,79	0,00	272 100,75	272 100,75	272 100,75
10222	FCTVA	111 114,79	0,00	222 100,75	222 100,75	222 100,75
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes financières	143 714,79	0,00	274 700,75	274 700,75	274 700,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	144 795,79	723 744,49	274 700,75	274 700,75	998 445,24
021	Virement de la section de fonctionnement	856 169,23		953 821,25	953 821,25	953 821,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	185 903,33		230 758,96	230 758,96	230 758,96
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 488,00		1 488,00	1 488,00	1 488,00
28031	Frais d'études	900,00		900,00	900,00	900,00
28041412 28041512	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations Subv. Grpt : Bâtiments, installations	210,50 1 220,09		631,50 8 481,09	631,50 8 481,09	631,50 8 481,09
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 953,33		700,00		700,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Vote d'Publié le mblée

TOTAL

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote dPublié temblée ID: 034-21340037	TOFAL - 7-20240313-D20244717-BF
			1			III = I + II
28046	Attributions compensation investissement	242,16		58,00	58,00	58,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 156,53		13 347,68	13 347,68	13 347,68
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 075,05		1 687,03	1 687,03	1 687,03
281311	Bâtiments administratifs	0,00		2 182,00	2 182,00	2 182,00
281312	Bâtiments scolaires	4 235,77		7 827,93	7 827,93	7 827,93
281318	Autres bâtiments publics	220,00		4 182,06	4 182,06	4 182,06
28152	Installations de voirie	8 647,03		9 932,89	9 932,89	9 932,89
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 800,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 702,81		7 186,17	7 186,17	7 186,17
28181	Installations générales, aménagt divers	<i>65,4</i> 3		<i>65,4</i> 3	<i>65,43</i>	<i>65,4</i> 3
281828	Autres matériels de transport	31 001,14		33 100,46	33 100,46	33 100,46
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		171,60	171,60	171,60
281838	Autre matériel informatique	8 745,35		<i>5 960,48</i>	5 960,48	5 960,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 506,38		14 143,78	14 143,78	14 143,78
28185	Matériel de téléphonie	0,00		366,18	366,18	366,18
28188	Autres immo. corporelles	87 733,76		115 546,68	115 546,68	115 546,68
041	Opérations patrimoniales (9)	3 733,34		1 483,00	1 483,00	1 483,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		1 483,00	1 483,00	1 483,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 250,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 483,34		0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'ordre	1 045 805,90		1 186 063,21	1 186 063,21	1 186 063,21

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Bour mámaira	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Chap.	Libelle	Pour mémoire,	KAK N-I	l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		budget précédent (1)		les AE lors de la	nouvelles	i assemblee	dépenses	dépenses	Vote)
		precedent (1)		séance			gérées dans le	gérées hors AE	vote)
				budgétaire (2)		п	cadre d'une AE	gerees nors AE	III = I + II
	TOTAL	3 620 000,00	0,00	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21
011	Charges à caractère général (3)	928 842,00	0,00	0,00	952 993,00	952 993,00	0.00	952 993,00	952 993,00
012	Charges de personnel et frais	1 341 555,00	0,00	0,00	1 406 425,00	1 406 425,00	0,00	1 406 425,00	1 406 425,00
014	assimilés (3) Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	307 330,44	0,00	0,00	313 928,00	313 928,00	0,00	313 928,00	313 928,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses de gestion des services	2 577 727,44	0,00	0,00	2 673 346,00	2 673 346,00	0,00	2 673 346,00	2 673 346,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00		200,00	200,00
Total des	s dépenses réelles	2 577 927,44	0,00	0,00	2 673 546,00	2 673 546,00	0,00	2 673 546,00	2 673 546,00
023	Virement à la section d'investissement	856 169,23			953 821,25	953 821,25		953 821,25	953 821,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	185 903,33			230 758,96	230 758,96		230 758,96	230 758,96
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	1 042 072,56			1 184 580,21	1 184 580,21		1 184 580,21	1 184 580,21

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ublié le

5²LO

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

<u>....</u> В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
N		précédent (1)	l		II	III = I + II
	TOTAL	3 620 000,00	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21	3 858 126,21
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	213 723,00	0,00	244 880,00	244 880,00	244 880,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 295,00	0,00	478 295,00	478 295,00	478 295,00
731	Fiscalité locale	2 162 210,00	0,00	2 230 772,00	2 230 772,00	2 230 772,00
74	Dotations et participations (2)	483 468,54	0,00	604 201,11	604 201,11	604 201,11
75	Autres produits de gestion courante (2)	240 951,00	0,00	233 168,00	233 168,00	233 168,00
Total des	s recettes de gestion des services	3 558 647,54	0,00	3 791 316,11	3 791 316,11	3 791 316,11
76	Produits financiers	32,00	0,00	41,00	41,00	41,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	3 942,00	3 942,00	3 942,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes financières	32,00	0,00	3 983,00	3 983,00	3 983,00
Total des	s recettes réelles	3 558 679,54	0,00	3 795 299,11	3 795 299,11	3 795 299,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	61 320,46		62 827,10	62 827,10	62 827,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes d'ordre	61 320,46		62 827,10	62 827,10	62 827,10

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	00,0

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 858 126.21

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	3 620 000,00	0,00	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21
011	Charges à caractère général (4)	928 842,00	0,00	0,00	952 993,00	952 993,00	0,00	952 993,00	952 993,00
60611	Eau et assainissement	22 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	300 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
60622	Carburants	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	100 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 800,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 300,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	162 105,00	0,00		163 727,00	163 727,00	0,00	163 727,00	163 727,00
61358	Autres	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	30 660,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	22 900,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6182	Documentation générale et technique	370,00	0,00		390,00	390,00	0,00	390,00	390,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	12 540,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 200,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	68 442,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Pub	olié le Pour	#3TALOW
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID:	034-213400377-20240	313-D20244717-BF
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6237	Publications	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 600,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 253,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 600,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 505,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	17 630,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
63512	Taxes foncières	20 850,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
63513	Autres impôts locaux	3 011,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	276,00	0,00		276,00	276,00	0,00	276,00	276,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250,00	0,00		4 750,00	4 750,00	0,00	4 750,00	4 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 341 555,00	0,00		1 406 425,00	1 406 425,00		1 406 425,00	1 406 425,00
6218	Autre personnel extérieur	14 260,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 347,00	0,00		13 672,00	13 672,00		13 672,00	13 672,00
64111	Rémunération principale titulaires	788 818,00	0,00		821 123,00	821 123,00		821 123,00	821 123,00
64131	Rémunérations	34 721,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64168	Autres emplois aidés	99 115,00	0,00		155 805,00	155 805,00		155 805,00	155 805,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 555,00	0,00		16 540,00	16 540,00		16 540,00	16 540,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	169 147,00	0,00		169 000,00	169 000,00		169 000,00	169 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	182 816,00	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 854,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 676,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	246,00	0,00		285,00	285,00		285,00	285,00
6488	Autres	16 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	307 330,44	0,00	0,00	313 928,00	313 928,00	0,00	313 928,00	313 928,00
65311	Indemnités de fonction	78 000,00	0,00		78 150,00	78 150,00	0,00	78 150,00	78 150,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00		3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 300,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour Pub	olié le Pour	FOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information ID:	034-213400377-20240	313-D20244717-BF
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6553	Service d'incendie	84 577,04	0,00		88 637,00	88 637,00	0,00	88 637,00	88 637,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	265,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	48 570,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		46 551,00	46 551,00	0,00	46 551,00	46 551,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	410,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	67 100,00	0,00		65 260,00	65 260,00	0,00	65 260,00	65 260,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	900,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
65818	Autres	0,00	0,00		2 980,00	2 980,00	0,00	2 980,00	2 980,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65888	Autres	9 508,10	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	épenses de gestion des services	2 577 727,44	0,00	0,00	2 673 346,00	2 673 346,00	0,00	2 673 346,00	2 673 346,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00		200,00	200,00
Total des d	épenses réelles	2 577 927,44	0,00	0,00	2 673 546,00	2 673 546,00	0,00	2 673 546,00	2 673 546,00
023	Virement à la section	856 169,23			953 821,25	953 821,25		953 821,25	953 821,25
	d'investissement								
042	Opérations ordre transf. entre	185 903,33			230 758,96	230 758,96		230 758,96	230 758,96
	sections (6) (7) (8)								
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	185 903,33			230 758,96	230 758,96		230 758,96	230 758,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Pour

Information

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour F	ublié le Pour	FOTAL DO
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information II	0: 034-213400377-20240	0313-D20244717-BF
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
Total des d	épenses d'ordre	1 042 072,56			1 184 580,21	1 184 580,21		1 184 580,21	1 184 580,21

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions 	Vote de l'assemblée	Total
		budget	1	nouvelles		(RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	précédent (2) 3 620 000,00	0,00	3 858 126,21	3 858 126,21	3 858 126,21
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	213 723,00	0,00	244 880,00	244 880,00	244 880,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 200,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
70323	Red. occupation dom. public	3 718,00	0.00	3 940,00	3 940,00	3 940,00
7062	Redevances services à caractère culturel	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	168 090,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
706888	Autres	2 110,00	0,00	35 600,00	35 600,00	35 600,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	23 005,00	0,00	25 140,00	25 140,00	25 140,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	458 295,00	0,00	478 295,00	478 295,00	478 295,00
73211	Attribution de compensation	380 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	78 295,00	0,00	78 295,00	78 295,00	78 295,00
731	Fiscalité locale	2 162 210,00	0,00	2 230 772,00	2 230 772,00	2 230 772,00
73111	Impôts directs locaux	1 900 000,00	0,00	1 966 772,00	1 966 772,00	1 966 772,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	13 345,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	118 865,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Dotations et participations (3)	483 468,54	0,00	604 201,11	604 201,11	604 201,11
74111	Dotation forfaitaire des communes	190 197,00	0,00	190 453,00	190 453,00	190 453,00
741121	DSR des communes	44 273,00	0,00	51 141,00	51 141,00	51 141,00
741127	DNP des communes	21 789,00	0,00	19 610,00	19 610,00	19 610,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	333,00	333,00	333,00
744	FCTVA	511,49	0,00	385,75	385,75	385,75
74718	Autres participations Etat	35 000,00	0,00	59 823,00	59 823,00	59 823,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	12 955,36	12 955,36	12 955,36
74784	CCAS et caisse des écoles	20 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
747888	Autres	151 012,05	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	14 316,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
748388	Autres	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	6 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	240 951,00	0,00	233 168,00	233 168,00	233 168,00
752	Revenus des immeubles	184 951,00	0,00	179 168,00	179 168,00	179 168,00
756	Libéralités reçues	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75888	Autres	16 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2024 Reçu en préfecture le 19/03/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vo tPublié lessemblée	Total LOVY
		budget		nouvelles	ID: 034-213400377-2	0240313-D20244717-BF
		précédent (2)	I		П	III = I + II
Total des recet	tes de gestion des services	3 558 647,54	0,00	3 791 316,11	3 791 316,11	3 791 316,11
76	Produits financiers	32,00	0,00	41,00	41,00	41,00
761	Produits de participations	32,00	0,00	41,00	41,00	41,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	3 942,00	3 942,00	3 942,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	3 942,00	3 942,00	3 942,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes réelles	3 558 679,54	0,00	3 795 299,11	3 795 299,11	3 795 299,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	61 320,46		62 827,10	62 827,10	62 827,10
722	Immobilisations corporelles	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	1 320,46		2 827,10	2 827,10	2 827,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		61 320,46		62 827,10	62 827,10	62 827,10

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ublié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	Encours restant dû au 01/01/N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de Montant maximum autorisé réaliser la ligne au 01/01/N de trésorerie (2)		Montant des tirages N-1	Intérêts (3)		
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat				Publié le		5	LU	
			Date					Taux	initial		ID: 034-2134		0313-D2024	4717 ₅ BF	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
															4
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					0,00										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

B1.2

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1 2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	i	D1.2 - K	EFARIIII	ON PAR NATU	IE DE D		. (11015 1044	13 EL 10	o) (Suite)			
		1			<u> </u>	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N	T			
							Taux d'intérêt	1		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

mergelexprimée en point de pource

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ublié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

			. / (() 1 1 1 1 1 1 1 1 1											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents		Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	euro	
Structure			ces maices		euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ublié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

S²LO

IV – ANNEXES | ID : 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'i	nstrument de couve	rture			
Instruments de couverture	Taux payé		é	Taux reçu		Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668		-	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISM ID : 034-213400377-20240313-D20244717-BF

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2) Dette en capital au 01/01/N A		Annuité à payer au cours de	Dont		
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIDELELO MONTANT INITIAL DE LA CETE DE L'ORGE	LIBELLES Montant initial de la dette Dépenses de l'exercice Dette restante
---	--

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 250,00 €		28/03/2019
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Installations et appareils de chauffage	10	11/12/1996
L	Matériel informatique	5	11/12/1996
L	Mobilier	10	11/12/1996
L	Matériels classiques	6	11/12/1996
L	Logiciels	2	11/12/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	11/12/1996
L	Frais de recherche et de développement	5	11/12/1996
L	Frais d études non suivies de réalisation	5	11/12/1996
L	Installations de voirie	20	11/12/1996
L	Plantations	15	11/12/1996
L	Voitures	5	11/12/1996
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	11/12/1996
L	Coffre fort	20	11/12/1996
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	11/12/1996
L	Equipements de garages et ateliers	10	11/12/1996
L	Equipements de cuisines	10	11/12/1996
L	Equipements sportifs	10	11/12/1996
L	Autres agencements et aménagement de terrains	15	11/12/1996
L	Bâtiments légers, abris	10	11/12/1996
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	11/12/1996
L	Subventions versées pour le financement des biens immobiliers ou installations	30	28/03/2019
L	Subventions versées pour le financement des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	28/03/2019
L	Subventions versées pour le financement de projets d infrastructures d intérêt national	40	28/03/2019
L	Biens historiques et culturels immobiliers	20	08/12/2022
L	Biens historiques et culturels mobiliers	5	08/12/2022

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE
Natale de la provision	A	provision	В	C = A + B	D	E = C - D
	PROVISIONS	SEMI-BUDGETAI	RES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)			
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

MAIRIE BOUJAN SUR LIBRON - COMMUNE DE BOUJAN LIBRON - BP - 2024	Envoyé en préfecture le 19/03/2024
	Reçu en préfecture le 19/03/2024
IV – ANNEXES	Publié le
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	--	--------------------------------

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL	-		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ann	ICNE de	
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	211 705,40	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ublié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua- riel (5)		à la date u budget Index (4)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	-	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	211 705,40											0,00	0,00
FDI HABITAT	2021		LOGEMENT SOCIAL LOGEMENT SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS CAISSE DES DEPOTS	0,00	160 443,37 51 262,03	0,00	A A	F		0,000	F		0,000	-		0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	211 705,40											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur e	en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 795 299,11

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
--	-------------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES **ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

	Tune of nature du bien			•• • • • •		Montant des redevances restant à courir									
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)				
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Tota	l		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENA<u>RIAT</u>

	N N									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	I I)III'AA dii	Date fin de	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve Part totale (4)	Stissement Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +		
Marchés de parte	enariat (1)														
		SOL	IS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
	SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL 0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

MAIRIE BOUJAN SUR LIBRON - COMMUNE DE BOUJAN LIBRON - BP - 2024 Reçu en préfecture le 19/03/2024 Reçu en préfecture le 19/03/2024 Publié le

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale											
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N							
Total	0,00	0,00	0,00	0,00							

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

	ETAT DEG AGTICES ENGAGEMENTO DOMINES										
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice				
		TOTAL			0,00	0,00	0,00				
8017 Subventions à v	8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00				
8018 Autres engagen	nents donnés				0,00	0,00	0,00				
Au profit d'o	rganismes publics				0,00	0,00	0,00				
Au profit d'o	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00				
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00				
Engagement	ts liés à des opérations d'urbanism	ne et d'aménagement		Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice	
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00	
8026 Redevar	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	mmobilier)			0,00	0,00	0,00	
8027 Subvent	tions à recevoir par annuités (annuités restant à	recevoir)			0,00	0,00	0,00	
8028 Autres	engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'e	A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	
Eng	pagements reçus des entreprises			Engagements reçus des entreprises				

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention				
	INVESTISSEMENT (total)								
	FONCTIONNEMENT (total)								
657363	12	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CCAS DE BOUJAN	Autre personne de droit privé	46 551,00				
65748	1	SUBVENTION ECOLE DE FOOT	FOOTBALL CLUB BOUJANAIS	Association	5 000,00				
65748	2	SUBVENTION ANNUELLE	ENTENTE SERVIAN BOUJAN RUGBY	Association	6 000,00				
65748	3	SUBVENTION ECOLE RUGBY	ENTENTE SERVIAN BOUJAN RUGBY	Association	7 500,00				
65748	4	SUBVENTION ANNUELLE	ASS UNRPA	Association	2 000,00				
65748	5	SUBVENTION ANNUELLE	ASSOCIATION MSCAB	Association	3 500,00				
65748	6	SUBVENTION ANNUELLE	ASS FOYER RURAL	Association	1 000,00				
65748	7	SUBVENTION ANNUELLE	JUDO CLU BOUJAN	Association	3 000,00				
65748	8	SUBVENTION SORTIES	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE LOUIS	Association	2 200,00				
65748	9	SUBVENTION SORTIE	COOP ECOLE ELEMENTAIRE BOUJAN	Association	10 000,00				
65748	10	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE LOUIS	Association	8 390,00				
65748	11	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	COOP ECOLE ELEMENTAIRE BOUJAN	Association	16 470,00				
65748	13	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	BTP CFA OCCITANIE	Association	100,00				
65748	14	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	UNION DES JEUNES DE PROVENCE	Association	100,00				

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	OURVUS SUR EMF EN ETPT (4	PLOIS BUDGETAIRES
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques	A	1,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CLASSE	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	2,00	11,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C C	1,00 3,00	2,00 0,00	3,00 3,00	3,00 3,00	0,00 0,00	3,00 3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	С	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL FILIERE SOCIALE (d)	C	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	9,00	13,00	13,00	0,00	13,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D ANIMATION ANIMATEUR	C B	2,00 1,00	5,00 0,00	7,00 1,00	7,00 1,00	0,00 0,00	7,00 1,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	С	0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3) EFFECTIFS P			EN ETPT	7-20240313-D20244717-BF
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f		19,00	11,00	30,00	30,00	0,00	30,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	TRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers. X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

329-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1 333-10: Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement				
Délégation de service public (3) (4)								
17/12/2021 - CONCESSION	CRECHE LES SEPIOUS	EVANCIA SAS - BABILOU	SAS	163 727,00				
Détention d'une part du capital								
Garantie ou cautionnement d'un emprunt								
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme								
Autres								

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
PAYEUR DEPARTEMENTAL CONTINGENT INCENDIE		SANS FISCALITE PROPRE	88 637,00
PAYEUR DEPARTEMENTAL DEMOUSTICATION		SANS FISCALITE PROPRE	5 000,00
SMICTOM		TEOM	0,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de	Nature de l'activité	TVA
			délibération	(SPIC/SPA)	(oui / non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

	LIGIT DEG GERVIGEG INDIVIDUALIGEG	DAILO OIL DO	DOLI AITITLA			
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	217 564,87	217 564,87
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	93 882,93	93 882,93
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 434 177,76	1 434 177,76
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 434 177,76	1 434 177,76

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 827,10	2 827,10
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 456 680,96	1 456 680,96
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 888 031,62	2 888 031,62

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

MAIRIE BOUJAN SUR LIBRON - COMMUNE DE BOUJAN LIBRO Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV - ANNEXES **ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 827,10	I 2 827,10
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 827,10	2 827,10
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 827,10	2 827,10

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET AUNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources			•			
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permi	is de conduire	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certific véhicules	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de o	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transpo	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'oc	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	ale des ressources						
Taxe d'aménagem	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consor	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remormontagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB		0,00	-100,00	0,00	-100,00	0,00	-100,00
TFPNB		0,00	-100,00	0,00	-100,00	0,00	-100,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation s	sur les résidences secondaires	0,00	-100,00	0,00	-100,00	0,00	-100,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

MAIRIE BOUJAN SUR LIBRON - COMMUNE DE BOUJAN LIBRO Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 19 Nombre de suffrages exprimés : 22 VOTES:

Pour : 20 Contre: 0 Abstentions: 2

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par Gérard ABELLA, Maire (1), A Boujan sur Libron, le 13/03/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Municipal(2), réunie en session A Boujan sur Libron, le 13/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2),(3).

	•
ABELLA GERARD	
ALBERT SYLVIE	
ARGELIES RENE	
BONHUIL SABOT FREDERIC	
CASSAN PIERRETTE	
DUIVON STEPHANE	
DUMOULIN ALEXANDRE	
ENJALBY PONS CHRISTIANE	
ENJERLIC PHILIPPE	
FARO TAURINES BERNADETTE	
FERREIRA SYLVIE	
GIL SANDRINE	
JACQUET JEAN FRANCOIS	
JAMME SERRES ARNAUD	
JOFFRE EDITH	
LACROIX OLIVIER	
LEGRAND MELANIE	
LONG JEAN EMMANUEL	
LORIZ GOMEZ SYLVIANE	
MORLA ALEXANDRE	

	Reçu en préfecture le 19/03/2024		
V – ARRETE ET SIGNATURES	Publié le	\$°LU≪	
ARRETE ET SIGNATURES	ID: 034-213400377-20240313-D20244717-BF		

PLARD GENEVIEVE	
SIMAEYS JULIA	
VIEREN DOMINIQUE	

Certifié exécutoire par Gérard ABELLA, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.